

---

**Financement de trois projets au titre du Fonds pour la conservation et le climat**

- Manitoba Ozone Protection Industry Association Inc. : 43 300 \$ pour la prestation d'une nouvelle formation sur les réfrigérants naturels afin que les organismes concernés soient outillés à ajouter une formation sur ce sujet aux programmes de formation professionnelle offerte aux futurs travailleurs. Ce projet comblera une lacune importante en matière de formation et de perfectionnement des compétences au Manitoba et au Canada et contribuera à réduire le recours à de puissants gaz à effet de serre réfrigérants dans les systèmes de climatisation, notamment ceux des véhicules, des réfrigérateurs, des congélateurs, des refroidisseurs d'eau, des déshumidificateurs et des climatiseurs de fenêtre.
- Réseau écologique du Manitoba : 25 000 \$ pour la mise en place de mesures communautaires à Winnipeg dans le cadre de la deuxième étape de son projet de renforcement de la capacité communautaire de résilience climatique. Le projet proposera avant tout des activités de mobilisation dans le but de mettre en œuvre des mesures communautaires de résilience climatique visant l'adaptation aux effets des changements climatiques et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Bibliothèque régionale Boyne de Carman : 7 500 \$ pour garnir 14 sacs à dos d'outils et de ressources d'exploration des habitats naturels, des forêts et des prairies de la région à l'intention des familles du secteur. Les fonds serviront également à un programme de bibliothèque de semences qui permettra à la population d'avoir accès à des semences patrimoniales et indigènes et de mettre en commun leurs expériences de jardinage et de préservation des aliments. Ce projet d'engagement communautaire à faible coût encourage un apprentissage pratique axé sur la nature.

En 2022, le Fonds pour la conservation et le climat a alloué des fonds à 16 organismes et projets de la province, notamment :

- un système de récupération du dioxyde de carbone utilisé dans le cadre de la production locale de bière artisanale;
- la carbonisation de biosolides pour éviter les émissions de méthane et le rejet des éléments nutritifs;
- la création du jumeau numérique d'une carte des inondations dans le but de développer des infrastructures plus résistantes aux inondations;
- un programme de formation sur l'évaluation des risques climatiques et les stratégies d'adaptation à l'intention des professionnels des infrastructures;
- un projet de promotion de la résilience et l'adaptation climatique auprès des petites et moyennes entreprises du Manitoba.

Les critères d'admissibilité reposent sur les piliers et les pierres angulaires du Plan vert et climatique du Manitoba. Les subventions seront accordées aux projets sélectionnés qui s'inscrivent dans les priorités actuelles et l'une des trois catégories suivantes : technologie verte et climatique, eau et nature, et paysages résistants. Les demandeurs admissibles sont les organismes sans but lucratif constitués en corporation, les établissements de recherche et d'enseignement, les municipalités, les entreprises et les communautés nordiques et autochtones.